

Seizième assemblée générale de l'ACAME



Docteur Assi, DG de l'ACAME-Togo

UNE RENCONTRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DES MEMBRES

P.5

Tournée de Jean-Pierre Fabre dans certaines localités du pays

CE QUI EN RÉALITÉ FAIT COURIR LE PRÉSIDENT NATIONAL DE L'ANC

P.4

N° 386 du 05 mars 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Tribune libre
L'ANC A BESOIN D'UN PSYCHOLOGUE, ARC-EN-CIEL, D'UN RÉPÉTITEUR, ET UNIR D'UN COMMUNICATEUR PLUS INCISIF !

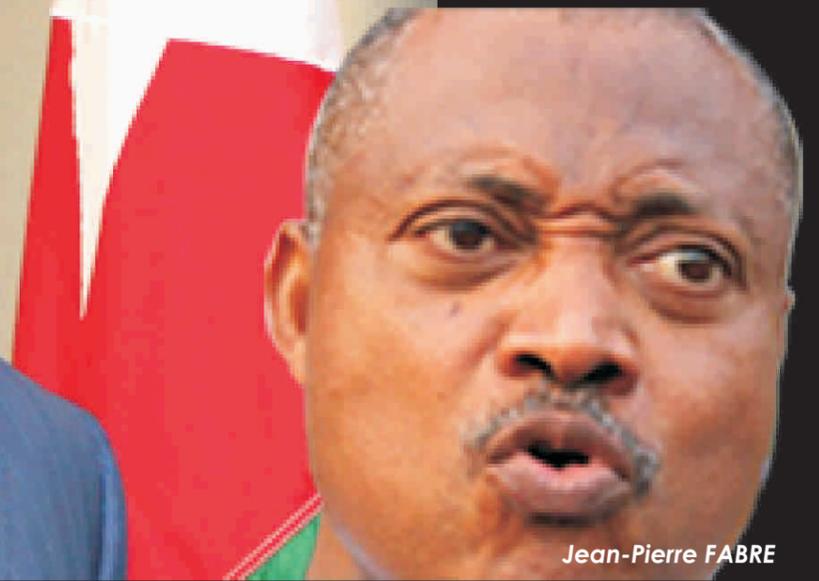
P.4,5&7

Réformes politiques

LES RAISONS CACHÉES DE L'ENVOI PAR FABRE D'UNE CORRESPONDANCE À FAURE GNASSINGBÉ



Faure Gnassingbé, Président de la République



Jean-Pierre FABRE

P.3

LES VÉRITÉS DU CHEF DE L'ÉTAT AU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'ANC

CEET/ Remise des diplômes d'honneur



Quelques recipients

LA CEET PERPÉTUE LA TRADITION

P.2

Plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest

UNE RÉUNION DE LA CEDEAO EXAMINE LES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS



P.6

Table d'honneur

CEET/ Remise des diplômes d'honneur LA CEET PERPÉTUE LA TRADITION

Chaque année, la Compagnie Energie Electrique du Togo(CEET) délivre à une catégorie de ses agents un diplôme d'honneur, ceci en guise de reconnaissance pour leur abnégation en faveur de la société. Cette année, la tradition a été respectée et c'est environ une cinquantaine de personnes, parmi elles, certaines proches de la retraite, qui ont été récompensées. La cérémonie s'est déroulée le vendredi dernier à Lomé en présence de certains membres du conseil de surveillance, de ceux du conseil d'administration et de plusieurs agents de la société.

« Ne devient pas récipiendaire qui le veut, car derrière chaque récipiendaire qui a accompli 20, 25, 30, 35 ans, se cache une histoire de combat, de persévérance, en un mot de vétéran ». C'est en ces mots que le Directeur des Ressources Humaines de la CEET, Nikabou Gmakagni, prenant le premier la parole, a voulu rendre un hommage mérité aux récipiendaires de cette année 2013. S'inspirant du personnage de Méka dans l'ouvrage « **le vieux nègre et la médaille** », M. Nikabou a fait remarquer que les récipiendaires méritaient leur diplôme, car dans leur vie professionnelle, ils ont connu au même titre que Méka, la souffrance, et mis tout le courage, l'abnégation et le sacrifice de soi pour accomplir leur mission. Il a invité les récipiendaires à être fiers, car pour lui, il n'est pas donné à n'importe qui d'accomplir 20, 25, 30 et 35 ans à la CEET. « Nous sommes nombreux à être engagés à la CEET, mais combien y parviennent ? », s'est-il posé la question. « Les sacrifices sont immenses ; vous l'avez fait, les tentations sont nombreuses ; vous avez résisté, la joie et la fierté d'être agent est aussi grande ; vous avez également connu ces



Le DG de la CEET, DJETELI Gwandé prononçant son discours



Dr Nikabou Gmakagni, DRH, lors de son intervention

moments dans votre carrière professionnelle. Il ne reste qu'à vous dire bravo et merci d'avoir servi la CEET dans la loyauté, la dignité et la valeur », c'est ainsi qu'a décrit le parcours des récipiendaires par le Directeur des Ressources Humaines, qui a invité les autres agents à suivre l'exemple de leurs prédécesseurs. Auparavant, M. Nikabou a tenu à dire merci aux hommes et femmes qui composent les instances dirigeantes de la CEET pour avoir répondu présents à l'invitation. Le Directeur Général de la, CEET, Djétéli Gwandé, dans son mot, a félicité les récipiendaires pour leur dévouement et leur responsabilité. Il les a demandés d'être fiers d'être une référence en matière de professionnalisme au sein de l'entreprise. « Mon souhait, c'est de voir les autres collaborateurs suivre votre exemple et que les valeurs de loyauté, de conscience professionnelle et de la discrétion s'enracinent davantage à la CEET », a-t-il déclaré.

Rappelant la mission qui est celle de la CEET, Djétéli Gwandé a laissé entendre que la CEET a pour mission principale de travailler pour la satisfaction de la clientèle. Et pour cela il faut que les agents se montrent dignes, responsables et rompus à la tâche. Il a remercié l'ensemble des ressources humaines de la CEET pour le travail bien fait et la disponibilité dont il fait preuve au quotidien. L'occasion était également donné au Directeur Général d'abordant l'enjeu et les défis qui se présentent désormais à la CEET. Pour lui, l'année 2014 annonce un nouveau cap avec un défi qui est de fournir en continue l'électricité aux populations, servir vite et bien le client. Et pour cela, il se dit certains de pouvoir relever ce défi, car la CEET dispose de compétences et d'opportunités à cet effet. « Nous devons travailler dans l'intérêt général de la société en évitant des actes irresponsables qui ternissent l'image de la CEET.... Faisons en sorte



L'assistance composée en grande partie des agents de la CEET



L'assistance composée en grande partie des agents de la CEET



Un des récipiendaires, M. Tchapo Kossi, recevant son diplôme

que notre client perçoive en nous, l'image d'une entreprise performante et citoyenne qui participe activement au développement de notre pays », c'est par ces mots que Djétéli Gwandé a invité les agents de la CEET à se mettre davantage au travail. Aux membres du conseil d'Administration et à ceux du conseil de surveillance, il leur a dit merci pour leur soutien et leurs conseils qui ne lui ont jamais fait défaut.

M. Kouassivi Gbedessy-Wini, représentant les récipiendaires, a, au nom de ceux-ci, remercié le

directeur général pour la revalorisation du travail à la CEET. Il a demandé à la nouvelle génération à leur emboîter le pas. « Ayez le sens de l'intérêt général, le courage nécessaire pour relever les défis actuels. Cultivez l'humilité, la patience, l'honnêteté et le secret professionnel pour pouvoir atteindre ces anciennetés afin d'être honorés aux prochaines cérémonies de remise de diplômes d'honneur. En cela vous ferez la fierté de la CEET », a laissé entendre Gbedessy-Wini.

Tchaboré

Réformes politiques

LES RAISONS CACHÉES DE L'ENVOI PAR FABRE D'UNE CORRESPONDANCE À FAURE GNASSINGBÉ

LES VÉRITÉS DU CHEF DE L'ETAT AU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'ANC

La politique est un art, et ne fait pas la politique qui le veut. Lorsqu'on ne possède cet art, ce qui est plus simple à faire, c'est de chercher à apprendre. Et lorsqu'on n'y arrive pas, le mieux à faire, c'est de laisser tomber et chercher ailleurs. Mais, au Togo, certaines personnes ne le savent pas. C'est le cas du président national de l'Alliance Nationale pour le Changement, Jean-Pierre Fabre qui en ce moment souffle le chaud et le froid, justement parce qu'« il n'a pas l'art de la politique ».

En effet, il y a de cela deux semaines, lorsque la presse a révélé à l'opinion que, Jean-Pierre Fabre, le président National de l'ANC a envoyé une correspondance au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour lui demander d'ouvrir un dialogue pour discuter des réformes politiques. Lors de la conférence de presse organisée par le CST (Collectif Sauvons le Togo), le mardi 25 février 2014, Jean-Pierre Fabre lui-même a confirmé ces révélations, estimant qu'il l'avait fait en tant que chef de file de l'opposition. Une démarche que Me Apévon du CAR et plusieurs autres responsables des partis membres de la coalition arc-en-ciel ont critiqué.

Aujourd'hui, beaucoup de togolais se posent la question de savoir qu'est ce qui est caché derrière la démarche de Fabre en ce moment, alors qu'il a mis tout le temps à faire croire à l'opinion que c'est par les bruits des bottes entre Codjindji et la plage de Lomé qu'il parviendra à son ambition. ?

L'on se rappelle de cette affaire des 240 millions versés par l'Etat togolais à l'ANC en guise de préjudices dans l'affaire des 9 députés exclus et que Fabre et un petit groupe ont voulu dissimuler. Aujourd'hui l'affaire a pris une telle ampleur au point que l'inquiétude commence par gagner lesdits responsables qui cherchent à détourner l'attention des militants.



Faure Gnassingbé, Président de la République Togolaise

Car, ils sont nombreux ces derniers à être déçus par l'attitude de Fabre et les autres. Toutes les tentatives de Patrick Lawson, le N°2 du parti n'ont pas du tout convaincu bon nombre de militants et sympathisants qui ne se retrouvent plus.

Autre raison, c'est bien également les révélations faites par l'Union des Forces de Changement de Gilchrist Olympio, dans son mémorandum. Révélations qui entament la crédibilité même de la personne de Jean-Pierre Fabre et de tous ceux qui sont cités comme faisant partie des démarches entreprises pour l'accord UFC-RPT du 26 mai 2010. Jean-Pierre Fabre croyait être plus malin. En décidant d'interpeller le Chef de l'Etat sur les questions des réformes, c'est une manière pour lui de chercher à dissuader l'opinion et fermer, ne serait-ce qu'un temps soit peu, la page des révélations et de l'affaire des 240 millions qui ont terni son image ces derniers temps. Il pensait en outre pouvoir emballer non seulement les militants de son parti et tous ceux qui sont aujourd'hui frustrés, mais aussi les autres partis politiques et regroupements de partis politiques. « C'est une peine perdue » dit un observateur de la vie politique qui pense que Fabre n'a pas du tout l'art en politique. Pour cet observateur, la plus grande bêtise que le président de l'ANC a faite, c'est d'avoir adressé une

lettre au Chef de l'Etat pour lui demander de convoquer un dialogue pour discuter des réformes politiques à faire.

Un petit historique rappelle que sur ces réformes politiques, le chef de l'Etat dans l'esprit de l'accord politique global du 20 août 2006, avait mis en place une structure appelée CPDC (Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation) qui a eu à discuter de la question. Après, le CPDC a été retouché à la demande de l'opposition pour permettre à cette dernière d'être valablement représentée, d'où le « CPDC rénové ». Mais paradoxalement, l'ANC n'a jamais voulu que les dialogues aillent au bout. La preuve, c'est qu'elle a tout simplement claqué la porte, remettant en cause le travail qui avait été déjà fait. Même la question de limitation du mandat présidentiel dont il est question aujourd'hui avait trouvé une solution. Deux dialogues à la primature et un à togotélécom, tout cela boycotté par Fabre et l'ANC. Si les mêmes qui hier ont refusé le dialogue, demandent aujourd'hui à ce qu'il se tienne, c'est que quelque chose ne va pas. Voilà qui donne raison à cet observateur qui estime que Fabre n'est pas fait pour la politique. Il l'a d'ailleurs appris à ses dépens, avec les vérités du Chef de l'Etat dans la réponse à sa lettre. « Le peuple togolais a aujourd'hui l'avantage de disposer d'une assemblée nationale où les principaux courants

politiques sont représentés. Elle offre ainsi le cadre le plus indiqué pour débattre utilement des réformes envisagées, conformément à l'esprit de l'Accord Politique Global », dit le Chef de l'Etat dans sa lettre réponse adressée à Fabre le 25 février 2014.



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

Une véritable leçon de Faure Gnassingbé à Jean-Pierre Fabre qui devrait comprendre que la politique n'est pas faite pour tout le monde.

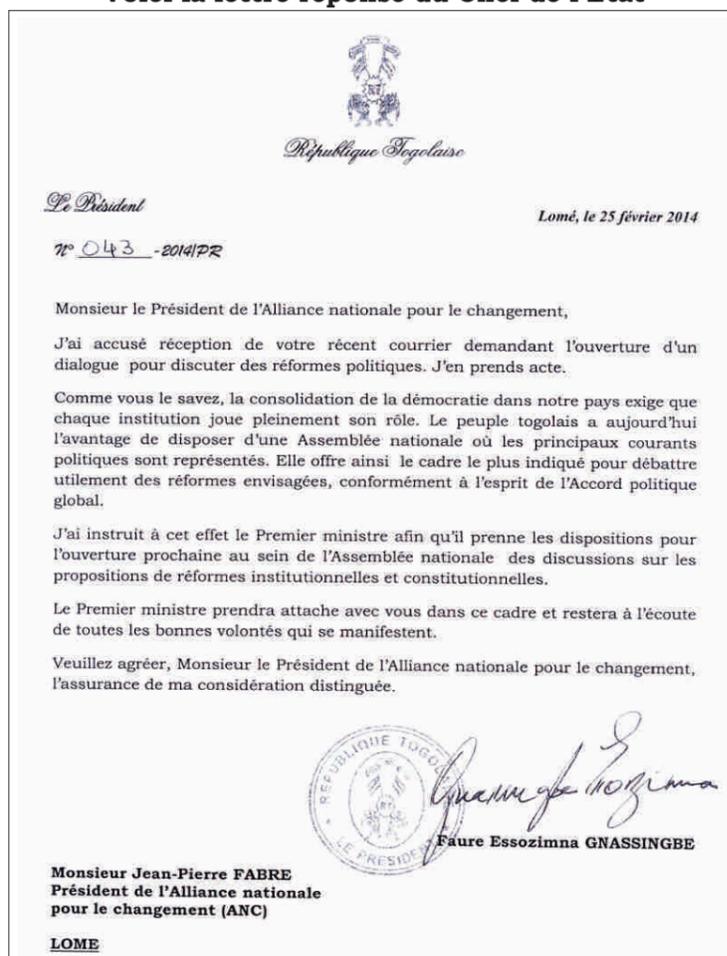
Aujourd'hui, il est clair que le président national de l'ANC ne va pas obtenir ce dont il voulait, c'est-à-dire, avoir la chance de discuter avec le Chef de l'Etat. En plus, il est pris dans un étau qui ne dit pas son nom. D'un côté, ce sont les autres partis politiques et

regroupements de partis politiques qui voient d'un mauvais œil ces prises de position (ce qui d'ailleurs a été le cas depuis toujours) tendant à les écarter de toutes les discussions et démarches politiques relatives à la vie de la nation, mais de l'autre côté, ce sont les militants et sympathisants de son parti qui n'ont pas encore digéré le traitement dont ils ont fait l'objet dans cette affaire des 240 millions. En tout et pour tout, c'est pour détourner l'attention des militants et de celle de l'opinion sur les véritables soucis qu'il a que Fabre a choisi ce moment pour adresser une correspondance au Chef de l'Etat.

A 1 an de la présidentielle, arrivera-t-il à retrouver la sérénité ? Va-t-il retourner à Condjindji pour mobiliser ses militants, alors qu'il est sous le courroux de ces derniers ? Autant de questions que probablement l'avenir nous édifiera.

Tchaboré

Voici la lettre réponse du Chef de l'Etat



Tournée de Jean-Pierre Fabre dans certaines localités du pays CE QUI EN RÉALITÉ FAIT COURIR LE PRÉSIDENT NATIONAL DE L'ANC

L'affaire des 240 millions versés par l'Etat togolais à l'ANC continue de faire du bruit. Depuis que Fabre et les autres ont tenté de cacher ce qu'ils ont perçu, les agitations ne cessent d'envahir les différentes fédérations. Que ce soit dans le Zio, Lacs, Tabligbo, Tchaoudjo et bien d'autres, les militants sont très remontés. C'est pour ramener le calme et la sérénité que les responsables de l'ANC avec à leur tête Jean-Pierre Fabre se promènent de région en région pour, disent-on, mobiliser leurs militants.

Selon les informations, les différentes fédérations du parti travaillent en ce moment pour que la politique amenée par Fabre change. Beaucoup dénoncent la façon cavalière avec laquelle Fabre et une poignée de personnes les dirigent. « Nous sommes fâchés contre nos responsables. Ils nous

utilisent lorsqu'il s'agit d'aller dans les rues. Mais une fois qu'il y a du gâteau, on nous oublie. Ce n'est pas bien », a laissé entendre un militant de l'anc. « Nous l'avons écouté. Mais nous savons que beaucoup de choses nous ont été cachées. Je me demande pourquoi Fabre peut faire ça ? Finalement on comprend que nous on est rien », déclare un autre de la préfecture du Zio.

L'affaire des 240 millions fcfa et les révélations faites par l'ufc dans son mémorandum restent une véritable épine dans les pieds de Fabre qui cherche à regagner la confiance des militants.

Certaines informations font état de ce que, dans Tchaoudjo, la tension serait montée d'un cran et plus rien ne va. Depuis le mois de juillet 2013 où après les élections, l'ANC a remporté 19 sièges, les fédérations semblent être oubliées. Aucun appui ne leur ait



versé. Les responsables des fédérations pensent que le parti a reçu des centaines de millions et qu'on devrait penser à leur alimenter financièrement. Alors qu'il est prouvé que ce sont ces fédérations qui ont travaillé pour que le parti se dote des sièges au parlement.

Par ailleurs, dans le cadre des locales, le parti aurait déjà choisi certaines personnes qui ne font pas l'unanimité au sein des fédérations.

Face à tout ce qui précède,

beaucoup pensent d'ailleurs qu'il est temps de procéder à un renouvellement du bureau national, car pour eux, Jean-Pierre Fabre est en train d'échouer avec le refus de s'asseoir autour d'une table de discussion. Les fédérations craignent que les mêmes choses ne produisent les mêmes effets, s'appuyant ainsi sur l'exemple de l'UFC avec Gilchrist Olympio qui au départ a cultivé le culte de la personnalité, drainé plusieurs militants dans des erreurs gravissimes, puis refusé de rencontrer les responsables du pouvoir RPT d'alors en vue de discuter de la situation politique du pays, mais au finish, est revenu sur ses pas pour accepter le partage du pouvoir. « C'est la même stratégie que Fabre met en place aujourd'hui. Alors qu'elle se révèle infructueuse. Ce sont les militants qui vont payer et les premiers responsables vont en

bénéficier », a laissé entendre un jeune cadre du parti de Fabre.

Un autre problème relatif aux honoraires des avocats serait en instance en ce moment. Les avocats grincerait les dents et réclameraient la paie de leurs honoraires. Même si le mardi 25 février dernier lors de la conférence de presse, on lisait un semblant de sérénité, les informations font état d'une tension latente au sein du CST avec l'ANC au centre. Un des avocats faisant parti du collectif a confidentiellement dénoncé certaines situations et s'est dit très déçu.

En tout état de cause, l'ANC traverse une véritable tourmente. L'on se demande si le président national du parti pourra se rattraper avec ces tournées d'explication.

LM

L'ANC A BESOIN D'UN PSYCHOLOGUE, ARC-EN-CIEL, D'UN RÉPÉTITEUR, ET UNIR D'UN COMMUNICATEUR PLUS INCISIF ! (Par Dr David IHOU)

La classe politique togolaise a toujours montré un visage peu reluisant, depuis notre indépendance, le 27 avril 1960... Entre un radicalisme suicidaire de Sylvanus Olympio, un tout autre radicalisme moyenâgeux de Gilchrist Olympio, Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson et Co., doublé d'une myopie politique nulle par ailleurs semblable, on ne se retrouve plus...

De l'autre côté de la barrière, le RPT, d'abord, puis aujourd'hui, UNIR qui, imperturbable, regarde le jeu puérile des partis UFC-ANC, et de leurs soi-disant alliés de circonstance (CAR, CDPA, CPP...) , avec le pouvoir cinquantenaire, pétri d'expériences et d'idées venues d'ici et d'ailleurs...

Prenons l'affaire des 240 millions perçus par l'ANC par exemple. La Cour de Justice de la CEDEAO a condamné l'Etat togolais à verser 3 millions à chacun des 9 députés exclus du Parlement, pour vice-forme (les 9 députés n'ayant pas été entendus par le Bureau de l'Assemblée nationale et la Cour Constitutionnelle, avant leur exclusion). En plus donc des 27 millions, 240 millions de FCFA, correspondant aux indemnités des députés pendant la période où ils ont été exclus, ont été versés à



l'ensemble des députés ANC !

Pourquoi, n'ayant pas siégé, touchent-ils ce pactole ? La Cour des Comptes doit impérativement se pencher sur ce cas, et éclairer la lanterne des togolais, sur cet imbroglio politico-financier...

Comble de la malhonnêteté, les dirigeants de l'ANC n'ont pas jugé bon d'informer leurs militants et sympathisants de base, qui ont battu le pavé, pendant des mois, pour soutenir leur action, ni leurs partenaires de marche du CST, ni le Car, ni la CDPA et les autres...

Ils flemmardent à la plage depuis des mois, un samedi par semaine, et ils touchent ce pactole, en plus de la collecte qu'ils font dans leurs chapeaux et fichus, chaque fois qu'ils se rassemblent ! Au moins certains auront de quoi payer le demi milliard

de FCFA de dommages et intérêts que réclame Mr Kpatcha Bassayi, dans l'affaire des graves accusations des incendies des marchés de Lomé et de Kara...

La personnalité des partis politiques et des leaders de ces partis politiques se dévoile de jour en jour un peu plus, et il n'est pas superfétatoire de conseiller nos animateurs de la vie politique nationale, qui se comportent, pour certains, en véritables voyous, et se complaisent, pour certains d'entre eux, dans l'intoxication des masses, l'autisme, l'irresponsabilité, l'arnaque, la surenchère, la mesquinerie et la malhonnêteté...

1) Il faut un psychologue à l'ANC...

Depuis sa mise sur les fonds baptismaux, l'Alliance Nationale pour le Changement, ANC, de Jean-Pierre Fabre et ses amis, navigue en plein dans l'à-peu-près, la paresse intellectuelle, le radicalisme de façade, doublé d'un dialogue en secret avec le pouvoir, et l'incongruité politique. Issue de la scission de l'UFC, ce parti n'a présenté, jusqu'à ce jour, aucun projet sérieux de société ! Qu'elle est la vision politique réelle du parti ? Que compte-t-il faire dans le domaine de l'Education, la Santé,

l'Agriculture et des Infrastructures, et de la lutte contre le chômage ? Rien de concret n'est présenté jusqu'à ce jour ! Jean-Pierre Fabre se contentait de porter des casquettes ridicules portant le nom d'OBAMA, sans même chercher à connaître les projets de société qui ont fait élire et réélire le 44^e président des Etats-Unis d'Amérique ! En guise de programme politique, Fabre, Patrick Lawson, Isabelle Améganvi, Eric Dupuy et Cie, ne font qu'annoncer à la plage tous les samedis, et ce, depuis 4 ans !

« Restez mobilisés pour l'alternance », semble être leur seule trouvaille depuis toutes ces années. Ils ne savent pas que « l'alternance, c'est la succession d'un Président de la République à un autre Président de la République d'un autre bord politique, ou/et la succession d'une majorité parlementaire à une autre majorité parlementaire d'un bord politique différent ». Ils semblent ignorer tout des systèmes semi-présidentiel, présidentiel, ou parlementaire... Et c'est pourquoi ils ont négocié en secret, pour un partage exclusif du pouvoir, avec le RPT, pour que Patrick Lawson soit nommé Premier ministre, de façon illégale, comme au GONDWANA ! Avec seulement 16 députés glanés difficilement aux

(Suite à la page 5)

le Messager

Lu sur le net !

Erotiser le corps de l'homme, nouvelle clé du désir féminin



Les femmes désirent-elles vraiment les hommes ? C'est la question que soulève l'essayiste Elisa Brune, mettant ainsi à jour la réalité du désir féminin. Erotiser le mâle, son corps, son sexe, pourrait bien être les nouvelles clés d'une sexualité épanouie.

Le désir des femmes est-il mu par le corps des hommes ? Qu'éprouvent-elles pour leur sexe ? Alors que la plastique de la femme est au centre du désir masculin, l'inverse ne va pas forcément de soi. Leur attrait charnel pour l'homme semble encore muselé. Des verrous posés sur leur désir persistent, sans doute par la peur persistante de passer pour des femmes de petite vertu. Si les tabous sont en passe de sauter, il reste encore du chemin à faire...

Erotiser le corps masculin

"Le rapport au corps masculin est inhibé, toujours à l'heure actuelle" témoigne Elisa Brune. Un constat qui s'est imposé au fil des récits qu'elle a recueillis. "Quand on leur demande ce qui les excite chez un homme, les réponses sont assez floues !" ajoute l'essayiste. Les femmes restent fleur bleue, elles évoquent leurs yeux, leurs mains, leurs épaules... Plus à l'aise avec le sentiment amoureux, dont elles peuvent décrire l'émoi avec une incroyable richesse, elles semblent manquer d'appétit pour le corps masculin. Les plus "coquines" peuvent nommer d'emblée les fesses, mais le sexe remporte rarement la palme.

Les difficultés à érotiser le corps de l'homme, et qui plus est son pénis et l'érection. Quand ce n'est pas du rejet. En vérité quand on les pousse dans leur retranchement, certaines le qualifient même de laid, flasque ou répugnant. Si les femmes ont parcouru un incroyable chemin vis-à-vis de leur sexualité et de leur corps, leur désir charnel pour le mâle s'avère majoritairement à réhabiliter.

Libérer la puissance érotique du corps masculin

A l'origine de ce trouble vis-à-vis de l'homme, de nombreux tabous bien vivaces autour du désir féminin. Comment pouvoir reconnaître, assumer que les mâles sont bougrement excitants, alors que la notion même de désir est de nature masculine ? "Hier comme aujourd'hui, l'objet du désir est encore la femme, ses seins, sa bouche, son « cul »" commente Elisa Brune. Ce sont toujours elles qui majoritairement érotisent le regard de l'homme, avec leur propre corps, et rarement le contraire. Certaines exercent même un pouvoir sur eux, avec leurs formes. Pourtant, l'essayiste est formelle :

(A suivre)

**Seizième assemblée générale de l'ACAME
UNE RENCONTRE PLACÉE SOUS LE
SIGNE DE L'AMÉLIORATION DES
PERFORMANCES DES MEMBRES**

Du 26 au 01 mars 2014, s'est tenue à Lomé la 16ème assemblée générale de l'Association Africaine des Centrales d'Achats des Médicaments Essentiels (ACAME). Organisée par l'ACAME la rencontre a pour objectif, le renforcement des capacités des membres des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels et Génériques (CAMEG).

En effet l'ACAME est une association sans but lucratif dont la mission est de contribuer à l'amélioration de l'accessibilité physique et financière des médicaments essentiels pour les populations d'Afrique. Elle est un regroupement de plusieurs centrales locales, qui sont les Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels et Génériques (CAMEG).

Pour le Dr. Assih Mamessilé, directrice générale de la CAMEG-TOGO, l'assemblée générale annuelle de l'ACAME représente un espace de réflexions professionnelles, où les différents acteurs impliqués dans le secteur du médicament en Afrique se réunissent pour débattre des défis à relever. Au terme de ces débats, grâce à la synergie de ce partage d'expériences, les travaux de cette assemblée générale contribueront au perfectionnement des compétences respectives. « Je compte beaucoup sur la diversité des expériences qui seront exposées pour capitaliser nos pratiques car l'ACAME s'est fixée pour objectif général de contribuer à l'amélioration des performances de ses membres » a déclaré le Dr. Assih Mamessilé.

Ouvrant les travaux de l'assemblée, le premier ministre togolais, Kuessi Séféogodji Ahoomey-Zunu, parrain de la rencontre a remercié tous les participants pour la marque de confiance faite au Togo. « Le gouvernement togolais a confié au CAMEG-TOGO la mission d'assurer



Photo de famille

l'approvisionnement en produits pharmaceutiques essentiels de qualité, en visant des prix sociaux de cession pour l'ensemble de nos formations sanitaires publiques » a indiqué le premier ministre togolais. Pour lui, pour répondre au mieux à cette mission de service public, la CAMEG-TOGO utilise un dispositif de procédure d'acquisition développé et promu par l'ACAME, et basé sur une procédure d'appel d'offres international auprès des fournisseurs présélectionnés. « Ce dispositif lui permet d'être performante dans la négociation de ses prix, tout en garantissant la qualité des produits de santé qu'elle achète. Depuis quelques années, à l'instar des autres centrales, la CAMEG-TOGO joue un rôle prépondérant dans la gestion des produits de santé distribués à la population dans le cadre de la mise en œuvre des projets pilotés par les programmes nationaux de lutte contre les maladies prioritaires comme le VIH / Sida, le paludisme et bien d'autres». a précisé Ahoomey-zunu.

Richard Komlan Folly

L'ANC A BESOIN D'UN PSYCHOLOGUE, ARC-EN-CIEL, D'UN RÉPÉTITEUR, ET UNIR D'UN COMMUNICATEUR PLUS INCISIF ! (Suite)

dernières législatives, Jean-Pierre Fabre semble satisfait de ces résultats (il est vrai, avec en primes, 27 millions CFA, plus 7 millions de FCFA, comme ancien Président du groupe parlementaire non légalisé)!

Le rôle du psychologue qu'on leur propose, à Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson, Eric Dupuy, Isabelle Améganvi et consorts, c'est de «dépoussiérer» le cerveau de ces Messieurs et Dames de l'ANC, en les «désensablant», pour qu'ils ne débitent pas des sornettes, genres « les accords sont au-dessus de la Constitution et des textes de la République », aux crabes marins et aux poissons de l'Océan Atlantique!

Il faudrait que ce

psychologue leur explique que le Premier Ministre, dans un système parlementaire ou semi-présidentiel, est nommé au sein d'un parti ou d'une coalition de partis politiques, qui ont remporté les élections législatives, avec la majorité absolue au Parlement. Il faudrait aussi qu'il leur explique que c'est criminel d'emmener des centaines de jeunes à la plage, tous les samedis, au lieu de leur apprendre à travailler : si ces jeunes cultivaient des tomates par exemple, une fois par semaine, depuis 4 ans qu'on les a embrigadés, le Togo n'importerait plus de tomates du Ghana, ou du Burkina Faso, et ces jeunes pourraient s'enrichir de plus de 240 millions + 27

millions de FCFA, sans avoir à demander aux leaders de l'ANC, de leur donner des miettes de l'argent que le Trésor public leur a virés, à la fin de l'année 2013!

Enfin, le psychologue doit leur curer les oreilles (un peu bouchées par le sable marin), pour leur dire que les élections présidentielles et législatives ont lieu au Togo, tous les cinq ans, et que le prochain scrutin présidentiel aura lieu en mars 2015, et législatif, en juin 2018, et qu'il n'y aura plus aucun dialogue, prétexte-chantage, pour se faire octroyer des dizaines de millions de FCFA ! Ceux qui ne veulent pas aller aux élections n'ont qu'à aller flemmarder à la plage, et le vote n'est pas obligatoire au Togo!

(Suite à la page 7)

le Messager

Plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest

UNE RÉUNION DE LA CEDEAO EXAMINE LES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

Une réunion des partenaires et des points focaux nationaux des Etats membres de la CEDEAO se tient depuis hier à Lomé. Organisée par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la rencontre se situe dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest. Prévue pour 3 jours, la rencontre qui a vu aussi la participation de plusieurs partenaires en développement dont la FAO et l'UICN, vise à mettre en place une large coalition pour une prise en charge concertée et durable des forêts en Afrique de l'Ouest.

C'est l'hôtel Eda Oba, à Lomé, qui a servi de cadre pour ladite rencontre. Prenant la parole pour son mot, M. Antonio Isaac Montéiro, représentant de la FAO au Togo, s'est réjoui de l'initiative. Il s'est félicité de l'engagement des ministres en charge des forêts et de la faune de la sous-région et leur implication effective pour que le plan soit mis en œuvre et adopté. « Le plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest ouvre une fenêtre d'opportunités importantes pour l'Afrique de l'Ouest et consolide l'orientation stratégique qui permettra de mieux prendre en charge les problèmes écologiques auxquels nos pays sont exposés » a affirmé M. Antonio Isaac. Pour lui, la réunion de Lomé, augure d'intenses discussions au cours desquelles seront débattus entre autres, les domaines prioritaires d'intervention et des mécanismes financiers de mise œuvre du plan stratégique, et les initiatives transfrontalières et partagées des pays intégrant le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest à court et moyen terme. Il a promis la disponibilité de la FAO pour jouer son rôle en tant que partenaire actif dans le



M. Essiomlé Kossivi, représentant du Ministre de l'Environnement...



Dr. Marc Lakoutini Atounga, Commissaire de la CEDEAO

processus de mise en œuvre du plan.

Dr. Marc Lakoutini Atounga, commissaire du comité interministériel de la CEDEAO pour l'environnement, l'agriculture et les ressources en eau, est revenu sur les conséquences de la conférence de RIO+20 sur l'eau et l'environnement tenue en juin 2012. Selon lui, cette conférence aura permis aux peuples en ce qui concerne les forêts et les écosystèmes de s'engager véritablement sur la situation. Elle a en outre motivée un engagement des partenaires dans la lutte contre la dégradation de la forêt et des terres agricoles. « C'est ce qui encourage la CEDEAO et ses Etats membres à adopter une approche transfrontalière pour la gestion des écosystèmes forestiers en vue d'une gestion durable des forêts de notre espace commun », a laissé entendre Marc Lakoutini Atounga. La rencontre de Lomé pour lui, permettra de mettre en place une large coalition pour une prise en charge concertée et durable des forêts en Afrique de l'Ouest, la mise en œuvre des mécanismes de

financement pour la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire dans l'espace CEDEAO. « C'est ce qui explique la mise en œuvre de l'Agence Régionale pour l'Alimentation et la sécurité alimentaire, dont le siège se trouve à Lomé » a-t-il affirmé. Il a donc lancé un appel ultime à tous les partenaires de bonne volonté et soucieux de la prise en charge des ressources naturelles, qu'une opportunité leur est ouverte pour pratiquer leurs vœux, pour une mise en œuvre du plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest. Et le but final, c'est de lutter contre la désertification et promouvoir l'adaptation des populations aux changements climatiques.

Dans son discours d'ouverture, M. Essiomlé Kossivi, représentant le ministre de l'environnement et des ressources forestières, a remercié les participants et les partenaires en développement pour la confiance placée en son pays. D'après lui, la présence des différents partenaires en



Une vue des participants



Photo de famille

développement et de plusieurs autres personnes ressources, témoigne de l'intérêt que les uns et les autres portent à la gestion durable des ressources forestières du Togo et celle de la sous-région. Il a fait savoir que les objectifs de la gestion et de l'utilisation durable des écosystèmes forestiers de notre sous-région ne peuvent être atteints sans une approche holistique et écosystémique impliquant toutes parties prenantes.

S'agissant du Togo, le représentant du ministre a loué les efforts accomplis grâce, selon lui, à l'impulsion du chef de l'Etat. « Pour sa part, sous l'autorité de son excellence, Faure Essozimna Gnassingbé, le président de la République Togolaise, le gouvernement togolais, dans sa volonté manifeste d'inscrire toutes ses actions en matière forestière dans la dynamique sous-régionale, depuis l'adoption de la loi N°2008-009 portant code forestier, marqué quelques avancées non moins significatives », a indiqué M. Kossivi. Tout en saluant la mobilisation des partenaires en développement pour

soutenir le plan, il les a exhortés à se mobiliser davantage.

Le plan de convergence a pour vision de transformer l'Afrique de l'Ouest en un espace sans frontière où les citoyens pourront bénéficier d'opportunités et exploiter de manière durable les énormes ressources de la sous-région d'ici 2020. Dans ce souci, sept (7) domaines prioritaires d'intervention ont été identifiés entre autres, l'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires et des politiques forestières ; la connaissance sur l'état et la dynamique des écosystèmes forestiers ; la conservation de la biodiversité ainsi que l'information, l'éducation et la communication.

Le plan a été validé en septembre 1012 à Abidjan par le comité ministériel technique spécialisé pour l'agriculture, l'Environnement et les Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO. Il constitue l'instrument privilégié de gestion des forêts et de la faune.

Richard Komlan Folly

L'ANC A BESOIN D'UN PSYCHOLOGUE, ARC-EN-CIEL, D'UN RÉPÉTITEUR, ET UNIR D'UN COMMUNICATEUR PLUS INCISIF ! (Suit)

N'oublions pas aussi de dire au psychologue de leur faire une cure contre le mensonge, surtout, quand Isabelle Manavi Améganvi déclare que les négociations RPT-UFC étaient conduites «*au vu et au su*» de tout le monde. «*ATOPANI*» a fait savoir, à qui, que Patrick Lawson devait être nommé illégalement Premier Ministre, Jean-Pierre Fabre ministre de l'intérieur, et elle-même ministre de je ne sais quoi ? Elle a fait savoir à tous les togolais que l'argent perçu pour ne pas boycotter les dernières législatives du 25 juillet dernier, est de 240 millions ? Pourquoi toucher cet argent, quand vos remplaçants du même «*partimère*» ont déjà touché votre argent ? C'est de l'arnaque, ni plus ni moins ! Pour les 3 millions par député, c'est d'accord, parce que c'est une décision de la Cour de Justice de la CEDEAO... et encore ! Mesquins, malhonnêtes, gros menteurs et grosses menteuses, arnaqueurs et arnaqueuses, ces membres influents de l'ANC !

II) Il faut un Répétiteur à Arc-en-ciel

Lorsque j'ai vu, à la télévision, la mine pseudo-patibulaire et souriante de certains dirigeants d'Arc-en-ciel à une marche du CST (de la calamité juridique Zeus AJAVON), je me suis écrit :

«*Bon Dieu, que vont-ils chercher dans cette galère ?*»

Et j'ai tancé vertement ma sœur Kafui Adjagbo, de ne pas «*suivre comme un matou*», Isabelle AMEGANVI, la seule «*vedome to*» influente (?) du staff de l'ANC, «*vedome to*», certes, mais, le plus futé de tous les membres du staff de l'ANC, composé essentiellement d'un «*quarteron négroïdo-caucasien*» (feu Armerding, Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson, Eric Dupuy). Isabelle Améganvi a le mérite de ne pas avoir signé le bidon rapport de la bidon enquête de «*la calamité juridique*» Zeus Ajavon, sur les incendies criminels des marchés de Kara et de Lomé. Ma sœur Adjagbo a personnellement besoin d'un Répétiteur, puisqu'à peine vient-elle d'annoncer que l'union de l'opposition sera une réalité vivante, que sa «*co-batteuse de pavés*, en rouge», Isabelle Améganvi,

vient de mettre un bémol à son optimisme bidon, quant à l'union sacrée de notre opposition, aujourd'hui *f o u r v o y é e* et fantomatique... Quand elle a voulu s'aventurer dans l'imbroglio des incendies des marchés, en déclarant imprudemment que les inculpés dans cette affaire étaient «*injustement*» incarcérés, je l'ai encore vertement tancé, en lui faisant comprendre, que si son propre mari voulait mettre le feu à un marché, il n'allait pas la mettre au courant, tout comme il ne va pas la mettre au courant s'il prend une maîtresse ! Heureusement, elle n'avait pas signé le bidon rapport d'enquête du CST, sur les incendies des marchés, sinon, elle serait en train de chercher un demi-milliard de FCFA, avec les autres signataires, pour payer ce que réclame un seul des *plaignants de cette accusation!*...

Le Répétiteur va répéter, dix fois par jour, à Me Dodzi APEVON, que les lois constitutionnelles ne sont pas rétroactives, et qu'une loi, avec «*effet immédiat*» est une blague juridique, si vous n'avez pas, à votre disposition, une majorité absolue d'au moins quatre cinquièmes (4/5) au Parlement, pour le cas d'*espèce de notre Constitution*, pour pouvoir réviser, puis, proposer et déverrouiller l'astuce constitutionnelle contenue dans ce chapitre...

Maître, si j'étais Faure Gnassingbé, je ne sais pas ce qui va me pousser à faire des réformes constitutionnelles et institutionnelles, si elles ne m'arrangent pas, et surtout que, ce sont des accords politiques qui l'ont suggéré ! Comme Faure, lui, sait que la Constitution est au-dessus de tous les accords politiques informels (seul notre député-trottoir Fabre ne le sait pas), le Président a le temps de «*voir venir*» ! Et même si je devais faire ces fameuses réformes, je vais vous faire longtemps tourner en bourriques (c'est de bonne guerre en politique, pour les prématurés du domaine qui ne le savent pas), avec ma confortable majorité absolue au Parlement !

Maître APEVON, relisez l'article 144 de notre

Constitution : «*...le projet ou la proposition de révision est considéré comme adopté, s'il est voté à la majorité des quatre cinquièmes (4/5) des députés composant l'Assemblée nationale. A défaut de cette majorité, le projet ou la proposition de révision adopté à la majorité des deux tiers (2/3) des députés composant l'Assemblée Nationale, est soumis au référendum...*»

Maître, vous allez forcer les 62 députés de UNIR, à voter *v o t r e* *r é v i s i o n* constitutionnelle, en leur mettant un revolver sur la tempe ? Et ne croyez pas que le coup du dialogue pré-scrutin législatif va encore marcher ! L'ANC vous avait couillonné, et je parie ma dernière chemise, que vous ne saviez pas que c'était pour les 240 millions que vos faux amis tenaient tant à ce «*dialogue franc et sincère*» avec le pouvoir ! Ah, sœur Adjagbo, Manavi vous a donné au moins un million sur ses 27 perçus, pour «*participation à la marche en rouge*» que vous avez faite avec elle ?

Il faut rappeler à nos amis de Arc-en-ciel et de l'UFC que le meilleur accord jamais signé par la classe politique togolaise est l'APG (Accord Politique Global), signé, le 20 août 2006, par :

- Yaovi Abgoyibo, pour le bureau du dialogue ;
- Léopold Gnininvi, pour la CDPA ;
- Mme Akouavi Célestine Aidam, pour la GF2D ;
- Lardja Henri Kolani, pour le PDR ;
- Fambare Ouattara Natchaba, pour le RPT ;
- Gahoun Hegbor, pour le CAR ;
- Jean-Lucien Savi de Tové, pour la CPP ;
- Kokou Tozoun, pour le gouvernement ;
- Mme Larba Maria Apoudjak, pour la REFAMP/T
- Eric Armerding, pour l'UFC ;
- Son Excellence, Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso, Facilitateur/Médiateur.

Comme cet accord a fait appel aux partis politiques et aux associations qui comptent dans ce pays, l'impact a été dense, et les résultats probants ! Et dire que le 6 juin 2006, et surtout, le 22

novembre 2007 (malgré ce bel accord), les copains et *c o q u i n s* UFC - ANC rencontraient encore, à deux, le RPT, pour se partager le pouvoir, raison pour laquelle ils avaient refusé d'entrer dans le gouvernement post-accord APG de Me Agboyibo !

Le Répétiteur va rappeler à Me APEVON, et au «*président de la plage*», Jean-Pierre Fabre, qu'aucune virgule, ni point-virgule, n'a été touchée à la Constitution, par cet accord !

Pourquoi l'opposition togolaise, qui tenait tant à Blaise Compaoré, comme Médiateur dans notre crise, n'a pas daigné proposer une médiation au président du Faso, confronté à une grogne sans précédent de ses anciens collaborateurs ? Ce serait le fameux «*retour de l'ascenseur*», cher à nos politiciens ! Me APEVON serait en première ligne, lui qui compare le cas des collaborateurs du président du Faso, à ce qui peut arriver aussi à Faure...

Pourquoi ne pas aller convaincre, pour copier le scénario burkinabé (et faire plaisir à Me APEVON), SOLITOKI ESSO, KLASSOU SELOM, PITANG TCHALLA, KOKOU TOZOUM, Koffi WALLA, DAMA DRAMANI etc., de quitter aussi Faure Gnassingbé ?

Le Répétiteur va montrer aux amis de Arc-en-ciel, comment présenter un projet de loi au Parlement, et convaincre, un à un, au corps-à-corps, les députés de UNIR de voter une loi présentée par Me APEVON, malgré leur écrasante majorité à l'hémicycle togolais... Ou comment faire, pour gagner la présidentielle de 2015, par Maître Dodzi APEVON, après une campagne, hameau par hameau, village par village, ville par ville, au lieu de saliver sur une loi «*avec effet immédiat*», pour espérer gagner une élection présidentielle!...

Et ne croyez pas que le chantage «*dialogue avant le scrutin*», va encore marcher, parce que Faure Gnassingbé va se dire, que c'est pour percevoir 50 millions pour votre participation au scrutin, et il va vous rire au nez et vous dire :

«*Hé les gars et les filles d'Arc-en-Ciel, le vote n'est pas*

obligatoire au Togo ; allez à la pêche ou à la chasse le jour du scrutin, et n'oubliez pas de me ramener un gros poisson ou un agouti!...»

III) Ce qu'il faut à UNIR : un Communicateur incisif

Un Communicateur impitoyable va rappeler aux uns et aux autres, que le boycott d'une élection est une pratique acceptée et reconnue par les Constitutions du monde entier. Si, au lieu de vous faire ratatiner avec un score minable, vous boycotez le scrutin, tant mieux pour l'opposition ou le pouvoir (cela dépend de qui boycotte). En plus, un taux de participation standard n'est pas exigé au Togo, pour que le scrutin soit validé, ce qui fait que, même si ce sont 20 % de togolais qui votent ce jour-là, le scrutin est validé... C'est dans de rares pays, comme en ROUMANIE par exemple, où il faut 50 % de votants au moins, pour que le vote soit validé !

Le Communicateur incisif doit expliquer à tout le monde, que les élections ont lieu tous les 5 ans, pour le législatif comme pour la présidentielle... Et que ceux qui veulent encore un «*dialogue franc et sincère*», pour arnaquer encore le Trésor Public, en seront pour leurs frais ! Ils n'ont qu'à aller flemmarder et anonner à la plage. Ceux qui préfèrent le plein air des trottoirs à l'enceinte feutrée du Parlement, peuvent continuer à le faire, à leur guise, à condition qu'ils ne perturbent pas l'ordre public ! Le Communicateur doit faire comprendre aux uns et aux autres que la Constitution est au-dessus de tout le monde, y compris le Chef de l'Etat, puisque celui-ci peut être destitué pour viol de cette Constitution. Aux Etats Unis, d'Amérique, c'est «*l'empeachment*». Il doit prévenir tout le monde qu'aucun dialogue formel n'est prévu avant le scrutin législatif ou présidentiel, et que ceux qui ont touché indûment des sous seront soumis à la rigueur de vérifications de la Cour des Comptes et de la Cour Constitutionnelle, pour vérifier s'il n'y a pas «*ANTI-constitutionnalité*» des virements bancaires...

Dr IHOU David

La nouvelle manière de réussir...L'Internet !

Partenariat



Togotelecom

Ecobank

La Banque Panafricaine

à partir de

19 000*
F CFA TTC/mois

pendant 24 mois



* Offre soumise à conditions

Le matériel, l'installation et le service Internet sur 24 mois pour un même forfait mensuel !

TOGO TELECOM, La Référence